



La filière de Technicien Supérieur ACSE

Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole

Pourquoi choisir la filière ACSE ?

Vous êtes intéressé(e) par la gestion d'une entreprise agricole, par le conseil, le contact et le travail sur le terrain, vous aimez exercer des responsabilités.

La formation ACSE vous propose :

- un domaine commun à tous les BTSA (mathématiques, informatique, techniques d'expression et de communication, langues vivantes, économie générale et EPS)
- des domaines professionnels (gestion, management stratégique, fiscalité et droit, environnement professionnel et territorial, politiques publiques, mise en marché des produits, agro-écologie, agronomie et zootechnie)
- des stages en exploitation de type polycultures-élevage de 9 semaines dont 2 semaines en exploitation viticole et 2 à 4 semaines en entreprise para-agricole en France ou à l'étranger
- 2 Modules d'Initiative Locale (MIL) :
 - développement International et ingénierie de projet avec un déplacement dans un pays choisi (exemple : Inde, Cambodge, Équateur, ...)
 - création d'une entreprise innovante avec participation au concours régional «Graine de boîte»

Au cours de la formation l'accent est mis sur :

- des visites techniques sur des exploitations avec l'étude de cas concrets (approche globale d'une exploitation avec diagnostic et étude de projets, approche du management stratégique)
- des partenariats avec les différentes branches professionnelles liées à l'agriculture sous forme d'interventions techniques et d'actions communes
- des travaux pratiques sur l'exploitation agricole du lycée.

La formation ACSE est orientée sur l'étude de l'exploitation agricole, dans ses dimensions technique, comptable, économique, juridique, financière, environnementale, socio-territoriale et humaine. Elle est polyvalente et adaptée au milieu professionnel pour une insertion dans des domaines liés directement ou indirectement à l'agriculture.

Nos atouts

- un lycée à taille humaine, rénové
- un cadre de travail agréable
- des liens forts avec le milieu professionnel
- une exploitation polycultures-élevage sur le lycée
- une ouverture à l'international



Accès à la formation

L'inscription après un baccalauréat général, technologique ou professionnel s'effectue via la procédure «ParcourSup».

Conditions d'examen

La formation donne la qualification niveau III et 120 ECTS.

L'examen comporte deux groupes d'épreuves :

- des épreuves (50 % des coefficients) sous la forme de contrôles certificatifs en cours de formation (CCF) assurés par les enseignants du cycle. Les CCF ont pour objectif de contrôler l'acquisition de compétences
- des épreuves terminales nationales (50 % des coefficients) organisées en fin de formation (expression française et culture socio-économique), soutenance du rapport de stage (diagnostic et questions sur un projet) et analyse de situations professionnelles.

Le pourcentage de réussite à l'examen au lycée du Chesnoy sur 3 ans est de 89,5%.

Poursuites d'études

Les étudiants peuvent poursuivre après le BTSA ACSE en licence générale, en licence professionnelle ou en école d'ingénieurs après une classe prépa POST-BTSA. Ils peuvent aussi s'insérer dans le milieu professionnel en tant que :

- exploitants agricoles et salariés de la production
- conseillers techniques auprès d'exploitants agricoles (centres de gestion, experts comptables, Chambre d'Agriculture, services de l'Etat...)
- salariés d'entreprises ou de coopératives en amont ou en aval de l'exploitation agricole
- salariés dans des services tels que les banques et assurances
- enseignants spécialisés.

Les étudiants de BTSA ne sont pas logés sur l'établissement. Une liste de logeurs sur l'agglomération Montargoise est réactualisée chaque année et mise à disposition sur le site internet du lycée fin mai dans la rubrique «Infos Pratiques».

www.lechesnoy.fr